

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 20 OCTOBRE 2016

L'an deux mille seize, le vingt octobre, à vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué le treize octobre deux mille seize, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Christine JANODET- Maire.

ETAIENT PRESENTS : Madame Christine JANODET, Maire

Mesdames, Messieurs les Maire-adjoints

Jean-François CHAZOTTES - Hind BENAINI - Pascal PERRIER - Imène BEN CHEIKH - Marilyne HERLIN - Paul FAROUZ - Alain GIRARD - Thierry ATLAN - Jacqueline MARCONI.

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux

Dahmane BESSAMI - Christian DE BARROS - Pierre STOUVENEL - Monique KUCINSKI - Geneviève BONNISSEAU - Maribel AVILES CORONA - Malikat VERA - Christian BRISSEPOT - Frank-Eric BAUM - Patrick BOURGEOIS - Karine BETTAYEB - Eddy JOURDE - Sana EL AMRANI - Marco PISANU - Line ASSOGBAVI - Lyonel CROS - Brahim MESSACI - Denis REYNAUD.

ETAIENT REPRESENTES

Stéphanie BARRÉ représentée par Thierry ATLAN
Nathalie BESNIET représentée par Alain GIRARD
Hamide KERMANI représenté par Jean-François CHAZOTTES
Farid RADJOUH représenté par Christine JANODET
Josiane DAUTRY représentée par Malikat VERA

Mariane CIMINO représentée par Marco PISANU
Azhour BOUARNI représentée par Lyonel CROS.

1 – Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Marilyne HERLIN ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction. Elle l'a acceptée.

Christophe JOSEPH, Directeur général des services de la Ville, qui assistait à la séance, a été désigné adjoint à titre d'auxiliaire.

2 - Approbation du procès-verbal de la dernière séance.

Adopté à l'unanimité sous réserve de deux remarques dont une demande de modification de Monsieur PISANU page 6 concernant le changement de nos supports d'expression libre par des colonnes MORRIS.

3 – Compte rendu des décisions prises par Madame la Maire en vertu de la délégation de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales donnée par le Conseil municipal par délibération du 17 avril 2014 en application de l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales.

Marco PISANU pose des questions sur les décisions 0471 et 0495.

Brahim MESSACI pose une question sur la décision 0488.

Madame la Maire a mis au vote un rapport relatif à une aide d'urgence en faveur des populations victimes de l'ouragan Matthew survenu en Haïti le 4 octobre 2016.

La mise à l'ordre du jour de ce rapport est adoptée à l'unanimité.

Madame la Maire a mis au vote l'urgence d'un vœu proposé par les groupes de la majorité municipale concernant le soutien aux forces de l'ordre et de secours.

L'urgence est adoptée à l'unanimité pour ce vœu.

4 - Communications de la Municipalité.

En ouverture de notre séance je souhaite vous donner des informations sur la Métropole du Grand Paris et l'Appel à projet auquel nous avons répondu.

Vous le savez, depuis le 1er janvier 2016, la MGP a vu le jour organisée avec 11 territoires + Paris, composée de 131 communes et de plus de 7 millions d'habitants.

Ce nouveau territoire est le 1er pôle d'emploi d'Europe avec 4,1 millions d'emplois et la 1ère destination mondiale pour le nombre de visiteurs.

La gouvernance de la MGP est assurée par **un conseil de 209 élus représentant les 131 communes**. Le Président de la MGP est Patrick Ollier.

La Métropole du Grand Paris se dotera jusqu'en 2018 de **4 compétences obligatoires stratégiques** :

- La politique locale de l'habitat
- La protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie
- Le développement et aménagement économique, social et culturel
- L'aménagement de l'espace métropolitain.

Pour rappel, notre territoire le « Grand-Orly Seine Bièvre » (ex T12), ainsi que les **11 autres territoires seront pourvus à terme de 10 compétences :**

3 compétences partagées avec la Métropole :

- L'Aménagement (Opérations d'aménagement, actions de restructuration urbaine, constitution de réserves foncières)
- Le Développement économique (zone d'activité, actions de développement économique)
- L'Habitat (OPH, améliorations du parc immobilier bâti, réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre)

7 compétences propres :

- La Gestion des déchets ménagers et assimilés,
- Les Equipements culturels et sportifs d'intérêt territorial,
- L'Assainissement et l'eau,
- La Politique de la ville,
- Le Plan Climat-Air-Energie,
- Le Plan local d'Urbanisme,
- L'Action sociale d'intérêt territorial.

Pour ce qui concerne Orly dans la Métropole, nous avons répondu à l'appel à projet « Inventons la Métropole » .

Intégrée au sein de l'Opération d'Intérêt National géré par l'EPAORSA, la ville est inscrite dans une dynamique de projet depuis plusieurs années afin d'accompagner la mutation du site SENIA et de porter l'évolution urbaine autour de la gare du Grand Paris Express et des interconnexions de transports collectifs de Pont de Rungis.

Dans le cadre de cette progressivité d'aménagement urbain, les ateliers de concertation concernant le secteur des Carrières ont permis de déterminer à la fois, la forme et l'insertion, d'un nouveau quartier à la frange ouest de la ville.

A l'occasion du dossier antérieur du Grand stade de Rugby, les villes d'Orly et de Thiais avaient déjà travaillé en commun sur l'élaboration d'une projection urbaine susceptible de convenir aux élus et aux administrés des deux communes et c'est naturellement dans ce cadre qu'il a semblé utile de répondre à l'appel à projet « Inventons la Métropole ».

Ce dossier parmi les 61 projets choisis est l'un des plus conséquents en termes de superficie (22 hectares hors périmètre de la gare du métro ligne 14). Ce projet est conséquent également par l'équilibre entre activités et résidences.

Les éléments retenus par le Comité de sélection sont l'envergure et la situation stratégique autour d'un fort potentiel de développement au cœur du pôle Orly-Rungis.

Etre retenu dans cet Appel à projets est pour nous une opportunité exceptionnelle car des équipes projets (Architectes, Programmistes, Urbanistes

et Paysagistes), bref des équipes plurielles de renom national voir international pourront concourir sur la base de croquis d'aménagement.

Il y aura ensuite une présélection de 3 équipes qui devront ultérieurement affiner leurs propositions d'aménagement urbain dans le cadre d'un cahiers des charges en cours d'élaboration qui tiendra compte des enjeux d'habitat, d'activités, de services, d'équipements et de qualité environnementale.

De plus, répondre à cet appel à projet s'inscrit pleinement dans l'action menée par la municipalité pour faire inscrire la prolongation de la ligne T9 dans les engagements du STIF afin de parfaire la couverture en transport en commun de la desserte des bassins d'emplois du plateau.

A présent quelques informations sur l'activité municipale depuis notre dernier Conseil.

Vendredi 23 septembre

Les Orlysiens ont pu faire la fête pour l'ouverture de saison et les 40 ans du centre culturel.

Samedi 24 septembre

Nous étions très nombreux pour la labellisation du Centre social Chédid et également pour l'inauguration du complexe sportif Jean-Pierre Beltoise dans le parc Méliès.

Mardi 27 septembre

La municipalité était invitée à la pose de la 1^{ère} pierre de la Ferme Marais, le projet phare de l'AUVM à Orly. En sauvant cette ferme qui fait partie du patrimoine de notre ville, l'AUVM - qui a tout notre soutien dans cette démarche, - contribue à requalifier le centre ancien.

Samedi 1^{er} Octobre

✓ La direction de l'éducation et de l'enfance a organisé une journée pédagogique le samedi 1^{er} octobre dernier. Cette journée a réuni 101 participants (cadres d'animation, animateurs titulaires et vacataires et atsem) et 25 personnes ont été mobilisées pour la préparation, le suivi et les diverses interventions.

Trois thématiques ont été proposées, en matinée :

- ✓ La réglementation
- ✓ La charte de l'animateur
- ✓ Les différents projets de la ville

Le temps du midi a été l'occasion de partager un moment convivial qui a permis d'aborder notamment la mise en place du tri des bio-déchets dans les restaurants scolaires d'Orly.

L'après-midi d'autres thématiques ont été abordées:

- ✓ L'accueil des tout-petits
- ✓ L'accueil des pré-ados
- ✓ Le conseil d'enfants
- ✓ La mise en place d'un atelier sportif

Mardi 4 octobre

C'était l'ouverture de la Semaine bleue et des nombreuses animations organisées avec et pour les Séniors d'Orly.

Le week-end dernier

J'ai souhaité réunir la majorité municipale à l'occasion d'un séminaire de travail qui s'est déroulé à Arêches.

Je précise que notre accueil a fait l'objet d'une convention passée entre ARIAS 94 (association support de la Gauche citoyenne) et la Caisse des Ecoles, selon les modalités habituelles.

Mardi 18 octobre

C'était la cérémonie de remise des diplômes du Brevet des collèges à Dorval.

MAINTENANT QUELQUES RAPIDES INFORMATIONS SUR DES EVENEMENTS A VENIR

Samedi 22 octobre

Je vous invite à être nombreux à la projection au Centre culturel du film « Ces jeunes qui tombent ».

Ce documentaire évoque l'introduction de l'héroïne dans les quartiers d'Orly dans les années 80.

A partir de l'engagement d'Azzedine Zoghbi, éducateur spécialisé à l'époque, ce film rassemble de nombreux témoignages d'acteurs et de témoins.

Jeudi 3 novembre

Thierry Atlan réunira le Conseil de quartiers Centre pour la première réunion de cette nouvelle mandature.

Samedi 5 novembre

Distribution des ordinateurs Ordival du Conseil départemental aux élèves des collèges Dorval et Desnos.

La municipalité organise les **7, 8, 9 puis le 18 novembre** **les « Rendez-vous de l'environnement »**. Autour de 3 ateliers thématiques :

- l'Écologie de l'eau,

- l'Écologie urbaine et la biodiversité,
- et l'Eco-responsabilité.

Cette initiative débouchera **le vendredi 18 novembre**, dans les salons de la mairie :

- o de 14h à 18h Village de l'environnement –
- o et de 18h à 20h, rencontre de restitution.

Vendredi 11 novembre

Nous nous retrouverons au monument aux morts pour la commémoration du centenaire de la Première guerre mondiale.

Madame la Maire propose ensuite d'aborder l'ordre du jour :

5 - Renouvellement des membres du Conseil citoyen.

Pour le **Collège acteurs locaux et associations**, le nombre de candidatures étant de 8 pour 8 postes à pourvoir, il n'y a donc pas eu de tirage au sort.

Sont désignés :

Hélène GAYDU
Marie-Thérèse GILLARD
Karim OUANEZAR
Taïeb BOURIACHI
Lionel CASPAR
Jean CANET
Anabelle ALVES
Carmelet BANTSIMBA TSIKA

Pour le **Collège habitants**, le nombre de candidatures étant de 13 pour 8 postes à pourvoir, il y a donc eu tirage au sort.

Afin de garantir l'obligation légale de parité au sein du Conseil citoyen pour le collège habitants, deux tirages au sort ont été réalisés en parallèle : un pour les femmes et un pour les hommes.

Sont désignés :

Marie-Josée SOTER
Reine-Aimée ENDALLE PENDA
Claudine PHILIPPE
Virginie BELLARD

Philippe DABLANC
Emeric BRUN
Jean-Philippe ZOUOGBO
Patrick BRUNET

6 - Démission d'un Conseiller municipal au Conseil de quartiers Ouest.

Monsieur Lyonel CROS est élu à l'unanimité dans le collège des élus en remplacement de Monsieur Brahim MESSACI.

7 - Autorisation donnée à Madame la Maire de signer une convention avec le Conseil départemental d'accès au droit (CDAD) et la commune d'Orly.

Adopté à l'unanimité.

8 - Indemnité de conseil au trésorier au titre de la gestion 2015.

Adopté à la majorité (7 abstentions : 3 dont un pouvoir du groupe « Agir pour Orly » et 4 dont un pouvoir du groupe « Une nouvelle ère pour Orly »).

9 - Décision modificative n°3 postérieure au Budget primitif et au Budget supplémentaire 2016.

Adopté à la majorité (7 abstentions : 3 dont un pouvoir du groupe « Agir pour Orly » et 4 dont un pouvoir du groupe « Une nouvelle ère pour Orly »).

10 - Signature du protocole d'accord entre la Société Nouvelle Régionale du Bâtiment (SNRB) et la ville d'Orly.

Adopté à la majorité (3 votes contre dont un pouvoir du groupe « Agir pour Orly » et 4 abstentions dont un pouvoir du groupe « Une nouvelle ère pour Orly »).

11 - Décision modificative n°2- budget annexe Centre culturel.

Adopté à la majorité (3 abstentions dont un pouvoir du groupe « Agir pour Orly »).

12 - Participation financière de la ville au Fonds de Solidarité pour l'Habitat (FSH) 2016.

Adopté à l'unanimité.

13 - Levée de la prescription quadriennale – Travaux de réalisation de peinture dans les bâtiments communaux - Société Peinture Paris Sud (PPS).

Adopté à la majorité (3 abstentions dont un pouvoir du groupe « Agir pour Orly »).

14 - Ouverture du poste de chargé de communication externe à un contractuel.

Adopté à la majorité (3 abstentions dont un pouvoir du groupe « Agir pour Orly » et 4 votes contre dont un pouvoir du groupe « Une nouvelle ère pour Orly »).

15 - Ouverture du poste permanent à temps complet d'attaché territorial, à un titulaire ou à un contractuel, pour exercer les missions de chef du service de la commande publique.

Adopté à la majorité (4 votes contre dont un pouvoir du groupe « Une nouvelle ère pour Orly »).

16 - Approbation de l'annexe à la convention relative à la mise en œuvre du programme départemental du Val-de-Marne de prévention bucco-dentaire pour l'année scolaire 2015/2016.

Adopté à l'unanimité.

17 - Approbation des conventions relatives à l'accompagnement financier de l'Agence Régionale de Santé (ARS) auprès de la ville D'Orly dans la mise en place de sa politique locale de santé publique sur son territoire - Année 2016.

Adopté à l'unanimité.

18 - Aide d'urgence en faveur des populations victimes de l'ouragan Matthew survenu en Haïti le 4 octobre 2016.

Adopté à l'unanimité.

Vœu d'urgence présenté par les groupes de la majorité municipale

Objet : Soutien aux forces de l'ordre et de secours.

CONSIDERANT l'agression dramatique dont ont été victimes quatre fonctionnaires de la Police nationale samedi 8 octobre à Viry-Châtillon dans l'Essonne, dont une gardienne de la paix aujourd'hui encore dans un état grave et un adjoint de sécurité de 28 ans grièvement brûlé sur l'ensemble du corps plongé dans un coma artificiel, après avoir été violemment attaqués au moyen d'engins incendiaires au cours d'une mission de surveillance ;

CONSIDERANT le rôle essentiel que jouent les forces de l'ordre, policiers et gendarmes, dans la protection de nos concitoyens ;

CONSIDERANT qu'il est de la responsabilité de tous, particulièrement des élus de la République, de marquer notre confiance et notre soutien aux services de police, de gendarmerie, de l'armée et du renseignement dans leur contribution essentielle à la protection des citoyens, au maintien de l'ordre, à la prévention et face aux actes criminels dont ils sont victimes ;

Le Conseil municipal

CONDAMNE les violences commises contre les fonctionnaires de Police engagés pour la protection de nos concitoyens et leur réaffirme, ainsi qu'à leurs familles, sa solidarité, particulièrement à la suite de l'agression de quatre d'entre eux dans l'Essonne le 8 octobre dernier.

DEMANDE à l'Etat le renforcement des moyens humains et matériels indispensables à la Police nationale, la gendarmerie et aux forces armées pour défendre sur l'ensemble du territoire de la République le droit à la sûreté publique, première des libertés.

Adopté à l'unanimité et présenté par tous les groupes du Conseil municipal.

Aucune question diverse n'étant soulevée, la séance est levée à 21h33.

La secrétaire de séance

Marilyne HERMIN



La Maire d'Orly

Christine JANODET



